

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 SEPTEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-06-63

Date de la convocation : 26 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Votes :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le premier septembre deux-mil-vingt-trois à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, ROCHETTE Yvette, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, SANTIAGO François, MERLE Evelyne, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Procurations : ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève
TEYSSIER Michel procuration à THOUMY Denis
CHAVANA Jean-Luc procuration à BASTY Jean-Pierre
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : FAURE Pascal

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire informe que suite à la clôture de la régie CCAS demandée par le Service de Gestion Comptable Loire Sud, il avait été convenu avec Madame la comptable du Trésor d'encaisser les recettes relatives à la vente des emplacements du vide-greniers sur la régie droits de place et de les reverser du budget principal au budget CCAS via une subvention exceptionnelle. Le montant de cette subvention s'élève à 721 € correspondant à 103 emplacements à 7 € de l'édition 2023 du vide-greniers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement de cette subvention exceptionnelle d'un montant de 721 € sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFEAUX, le 2 septembre 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230901-2023-06-63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2023